

*« l'espace est un témoin social : le premier, s'il est vrai qu'il constitue pour tout groupe à la fois la condition de son existence, l'assise de ses pratiques, le support de leur objectivation, et par cette inscription même, la base de leur symbolisation ; le plus objectif aussi, puisqu'il reste extérieur à la représentation ; le plus constant enfin, puisqu'il conserve tout ce qui s'inscrit en lui. (...) Ainsi peut-on étudier une classe sociale par les lieux qu'elle occupe et n'occupe pas, le temps qu'elle y passe et n'y passe pas, ce qu'elle y fait et ce qu'elle n'y fait pas –qu'il s'agisse de l'usine ou des champs, du café ou de la maison, de l'école ou de la rue, de l'opéra ou de la prison » Michel Verret, 1995, p. 17).*

L'habitat minier Montcelien, et, de manière plus générale, la topographie de la ville, est le produit d'une volonté patronale, celle d'abord de la famille Chagot, puis de la Compagnie des mines de Blanzky. Lorsque commence l'exploitation du charbon autour du village de Blanzky, au début du 19<sup>e</sup> siècle, la région alentour est quasi déserte et seules quelques fermes éparses peuplent le paysage. D'où la nécessité d'une politique de logement volontariste, qui va se développer notamment autour du lieu dit « le Monceau », espace désert où l'extraction du charbon est prometteuse. A partir de cet impératif de rassembler de la main d'œuvre au moindre coût, et au plus près des lieux d'extraction, la compagnie des mines va jouer le rôle de société de construction afin d'attirer, de fixer et de contrôler un bassin de main d'œuvre. C'est ainsi que naît le prolétaire moderne, premier exploité à connaître historiquement la séparation intégrale de la totalité de ses conditions d'existence, logis compris. Maître de sa seule force de travail, il dépend de son employeur à la fois pour sa subsistance, mais aussi pour son logement<sup>1</sup>.

La question de la dépendance, au delà du jeu de mot, peut être posée à travers celle des dépendances, qui constituent l'objet de cette modeste exposition : les manières dont la compagnie des mines a cherché à fixer les paysans sans terre dans un bassin de main d'œuvre, puis à assurer l'ordre au sein de ses cités minières, peut être abordée aussi par l'attention portée aux dépendances, et tout particulièrement aux dépendances destinées au petit élevage (volailles, lapins). Nous verrons ici, à travers un bref panorama du développement urbanistique de la cité, comment la question des petits élevages peut apporter un éclairage original sur la confrontation au cours du temps de deux cultures, la culture bourgeoise du patronat et des ingénieurs chargés de penser l'organisation des cités minière et celle de la classe ouvrière destinée à y vivre.

## **I<sup>o</sup> EPOQUE : le développement de l'habitat minier**

Suivant les usages de l'époque, un premier bâtiment est construit à Blanzky en 1834 sur le modèle de la caserne. Il comporte 40 logements. Cette première tentative est un échec. C'est que, jusqu'à la guerre de 1914-1918, la main d'œuvre est locale et donc paysanne : manouvriers, paysans sans terre, attirés des communes limitrophes de Blanzky, de Saint Vallier, Gourdon, Sanvignes, etc., mais aussi des régions plus lointaines du charolais, de l'autunois, du mâconnais. Pour ces hommes et ces femmes, l'encasernement n'est pas supportable et beaucoup repartent bien vite, incapables de se plier à un mode de vie radicalement différent du leur.

Les Chagot décident alors de développer l'habitat ouvrier sur un autre mode, plus proche de l'habitat paysan traditionnel, par la dissémination de maisons individuelles auprès des puits. trois objectifs sont clairement visés à travers cette nouvelle politique :

- réduire d'abord, et avant tout, les occasions pour les ouvriers de se fréquenter entre eux, et donc de s'unir pour, peut-être, former des projets séditions. La séparation doit assurer l'ordre et le calme ;
- améliorer ensuite les conditions d'hygiène en même temps qu'éviter la promiscuité sexuelle. La vision bourgeoise de la classe ouvrière est toute entière inspirée par des images de bestialité et la caserne, par le 'pullulement' qu'elle est censée provoquer, fait peur ;

---

<sup>1</sup> « le mode de production capitaliste a pour principe l'expropriation du travailleur du sol et non son appropriation au sol » écrit Friedrich Engels, dans *La situation des classes laborieuses en France*.

-tenir compte enfin du mode de vie et d'habitat rural et assurer à moindre coût un confort de vie minimal à ces déracinés. Pour y parvenir, l'on ne se contente pas de construire des maisons de plein pied dotées de jardins. La disposition même de l'habitation réplique celle de la maison paysanne type avec une pièce principale qui sert de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher pour les parents et une petite pièce attenante qui sert de chambre aux enfants. Pourtant, comme le remarque avec justesse Kaminsky (1997), tout est fait, dans les éléments architecturaux extérieurs, pour distinguer l'habitat ouvrier de l'habitat paysan : débords de toits, encadrements de fenêtres décoratifs en brique, etc, sont là aussi pour manifester l'appartenance à un autre monde, celui de la mine.

Ces trois objectifs résument bien la politique paternaliste de la famille Chagot tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, mais aussi, plus largement, la manière dont, à cette époque, 'les classes dangereuses' sont perçues<sup>2</sup>.

C'est dans les années trente que l'on entreprend la construction des maisons dites en 'H', composées de 4 logements et construites au lieu dit 'les Alouettes de Savigny' (5 maisons) et aux Alouettes (8 maisons) où six des maisons sont groupées dans une amorce de village, permettant de recréer en quelque sorte la fiction d'une vie villageoise paysanne. Des jardins sont attenants aux maisons. Ceux-ci sont pensés comme un élément essentiel dans cette politique de fixation de la main d'œuvre. Le mythe du « mineur-paysan » est particulièrement mis en avant dans la conception des cités : « le jardin a 400 à 500 mètres carrés. L'ouvrier y plante des légumes pour aider à sa table, des fleurs pour orner sa maison. Le jardin est indispensable au mineur qui se rattache, par le site où il est né, et presque par la nature de son travail aux populations agricoles ; l'exploitation des mines n'est-elle pas une culture particulière du sol ? » Simonin (in Buy et Simmonet, 1978). Bien entendu, au delà du souci déclaré du mieux être, il n'est pas difficile de voir comme le jardin est aussi un moyen de pratiquer de bas salaires, par l'amélioration de la subsistance alimentaire des mineurs et de leurs familles.

La présence de dépendances dans les jardins, quel qu'en soit l'usage n'est pas facile à établir pour cette période. Il semblerait en fait que, soit par incompréhension des logiques du mode de vie paysan, soit par économie, la question de l'édification de bâtiments dédiés au petit élevage n'ait pas été envisagée. Or, il ne fait pas de doute que dans la maison qu'il occupe désormais, le 'paysan-mineur' apprend à prendre en charge et à gérer un espace spatial urbain dans lequel il introduit les éléments de son économie domestique familiale traditionnelle : le poulailler, le clapier et... l'élevage de un ou plusieurs cochons. Dans la culture paysanne, aussi bien qu'ouvrière, l'on sait (Verret, 1995) que le rapport aux objets –et donc à l'habitat- réfère d'abord à l'usage et à l'utilité. Sans aucun doute les habitations et les jardins, pensés par la compagnie comme lieu de culture potagère et fruitière en même temps que de détente, sont-ils très vite envahis par ces 'dispositifs pulvérulents'<sup>3</sup> ajoutés au logis et disposés au fond des jardins au cours du temps, à l'image des dépendances de la ferme, équipements sauvages composés de matériaux de récupération, détournés de leur usage premier : portières de voiture, bouts de tôles, planches de bois glanées ici ou là<sup>4</sup>.

Face à ces jeux de détournements et retournements de l'espace, qui en eux-mêmes constituent une menace pour l'ordre de la cité, il importe de réagir. D'abord, par une lutte sans doute longue de la part de la compagnie tout comme ensuite des autorités communales pour imposer une délimitation stricte entre espace public et espaces privés. Comme le suggère Frey (1982), la délimitation entre l'espace privatif et l'usage collectif des espaces extérieurs constitue alors le principe des premières phases de

---

<sup>2</sup> « A Blanzay, la question des logements d'ouvriers a préoccupé, presque dès le premier jour, la sollicitude de la compagnie exploitante. Dès 1834, elle a fondé des habitations ouvrières, et reconnaissant bien vite tous les inconvénients que présente, surtout pour les mineurs dont les postes se relèvent alternativement, l'ancien système des casernes, au point de vue de la tranquillité, de l'hygiène et de la morale, elle a adopté celui des maisons isolées, entourées d'un jardin » M. Simonin, ingénieur des mines, à la suite de la visite de Montceau, années 1860, cité in Bui/Simmonet (1978).

« Un logement sain et vaste, avec jardin, dans des conditions d'isolement telles que le mineur, qui rentre souvent tard ou sort de très bonne heure, ne puisse être incommodé par le voisinage est le premier élément nécessaire pour l'attirer et le fixer », Amédée Burat, *Situation de ses établissements*, 1877

<sup>3</sup> Deffontaine, *L'Homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972.

<sup>4</sup> Cf l'introduction de Claude Passeron à Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris Minuit, 1982 qui reconnaît dans ces techniques de détournement l'une des matrices principales des cultures populaires.

l'urbanisation. C'est aussi l'époque où, de manière générale, la rue se constitue en espace public voué à la circulation des hommes et des marchandises, où les classes populaires sont *tenues* de ne pas déborder sur le domaine public<sup>5</sup>. Le texte suivant, qui porte sur la commune du Creusot, illustre parfaitement ces débordements de l'espace privé sur l'espace de la rue, en même temps que la difficulté, durable, à rompre les habitus paysans :

« Le 13 mars 1854, un arrêté sur la police des rues, tout en réglementant la vie de la cité naissante, laisse au Creusot son cachet de bourg agricole : les caves, les poules, les cendres, les porcs sont tour à tour passés en revue ; l'arrêté en question oblige les propriétaires à prendre des dispositions pour que personne ne puisse tomber dans les caves ayant ouverture sur la voie publique. Il défend de déposer les immondices et les cendres sur la voie publique, de laisser séjourner les matériaux sans les éclairer, de laisser entrer les poules et les porcs dans les rues (...) »<sup>6</sup>.

Jusqu'en 1850, du fait d'une certaine stagnation des affaires, les constructions ne se développent pas. Ce n'est qu'à partir de cette date que la cité des Alouettes est agrandie et que débute un programme aux lieux dits le Bois du Verne et le Magny. Mais les maisons en 'H' sont peu utilisées pour être abandonnées au profit d'un modèle de maison à deux logements avec caves, qu'elles soient longues ou carrées, et dans tous les cas dotées d'un jardin. Dans les années 1865-1866, enfin, l'architecture des habitations est légèrement modifiée avec un modèle de maison à deux logements avec rez-de-chaussée comportant deux pièces, une cave, et un étage modulable pouvant accueillir deux chambres, soit une chambre et un grenier. C'est aussi dans ces années que la politique systématique de regrouper les constructions en 'village' se fixe définitivement et que sont introduits des essais de différenciations sociales entre maisons d'ouvriers et maisons d'employés.

L'année 1867 marque l'apogée de cette politique. C'est l'année où, à l'occasion de l'exposition universelle au Champ de Mars, l'installation d'une maison ouvrière par la société des mines de Blanzay manifeste le caractère novateur et progressiste de la compagnie<sup>7</sup>. Pourtant, à peine dix ans plus tard, la direction s'oriente vers une nouvelle politique de construction, celle des cités ou villages 'libres'. Suivant un cahier des charges très strict, la construction des logements est sous traitée à des entreprises extérieures, soit aux ouvriers eux-mêmes qui, au moyen d'avances en argent (prêts sans intérêt) et de réduction sur le prix des terrains, vont pouvoir se lancer dans la construction de leur propre maison. L'accession possible à la propriété de son logement signe là une totale dépendance de l'ouvrier à l'égard de la mine, à travers l'endettement. En 1877, il semble que plus d'une centaine de maisons de ce type existent à Bois-Roulot et Bois du Leu. En 1893, ce système s'étend aussi au Champs du Moulin et à Bellevue. Enfin, en 1894, aux cités de La Saule et de La Sorme.

## II° EPOQUE : L'entre deux guerre

La vie politique et sociale de la région va être durablement marquée par les grèves dures de 1899 et de 1901. Le socialisme se développe, le paternalisme des Chagot fait l'objet de dénonciations virulentes<sup>8</sup>. La compagnie se fait plus discrète sur sa politique de logement ouvrier, malgré l'expansion des activités et la croissance des besoins en main d'œuvre<sup>9</sup>. De 1901 à 1914, le programme de construction va s'interrompre<sup>10</sup>.

---

<sup>5</sup> . Sur ce point, voir Fillieule. O, "La transformation des usages politiques de la rue. l'exemple des manifestations", *Informations sociales*, n°60, février 1997.

<sup>6</sup>Ferrier. P, *Ephémérides municipales du Creusot, 1793-1853*, Le Creusot-Mâcon, Imprimerie de Protat, 1936 p.36-37.

<sup>7</sup> Il semblerait que cette maison modèle n'ait en fait jamais correspondu exactement au modèle des maisons construites en 1866 à Blanzay malgré ce qu'affirme le directeur de la mine dans sa lettre au Nouveau Journal des voyages le 4 mai 1867.

<sup>8</sup> la société Jules Chagot devient société anonyme des mines de Blanzay en 1900. En mai de la même année, Jean Bouveri, secrétaire adjoint du syndicat des mineurs est élu maire de Montceau sur une liste ouvrière et socialiste.

<sup>9</sup> Mentionnons pour mémoire la création ou le développement d'une série d'industries complémentaires à la mine, l'usine Aillot (treuils de mines, fonçage), Cheveau (appareillage électrique blindé, machines outils, etc), Stoeffler (fonderie), fabrique Bogneau (noir pour fonderie), Buracco et Munzing (robinetterie industrielle). La

Après le début de la guerre et l'occupation du Nord de la France par les troupes allemandes, un afflux temporaire de mineurs du Nord pousse la compagnie à reprendre une politique active de construction. Ces logements sont construits dans le prolongement des quartiers de La Sablière et de Lucy, ce qui donne entre 1914 et 1918 les premières parties des cités de Sainte Marguerite et de La Saule. Si la plupart de ces réfugiés repartent dans leur région d'origine la guerre terminée, les besoins de main d'œuvre de plus en plus croissants vont entretenir la nécessité de construire. Dans les années 20, l'immigration prend une grande ampleur, avec l'arrivée massive de polonais (3000 à Montceau) et d'italiens (1922-1925)<sup>11</sup>. Dans l'urgence, plusieurs types de solutions sont apportés, plus ou moins durables : le logement en pension de famille, les baraques et les cités.

Le plan de construction des cités démarre en 1920 et la campagne va durer jusqu'en 1931. Les plans adoptés sont très proches de ceux utilisés au siècle précédent pour les maisons à deux logements et jardins. Par ailleurs, le système du Coron n'est pas plus considéré que dans la période précédente, la compagnie choisissant au contraire d'abandonner le quadrillage rigoureux de l'espace.

En revanche, la référence à l'habitat paysan traditionnel disparaît à l'intérieur des maisons en même temps que, par une politique de construction d'annexes dédiées au petit élevage, elle se maintient sur un mode domestiqué :

La maison est dotée d'un vestibule, d'une cuisine et d'une chambre séparées. Les équipements sanitaires, encore inexistant, commencent à apparaître lentement.

Dans les jardins, les annexes sont désormais incluses dans le programme de construction et les bâtiments dédiés à l'élevage ou à tout autre usage de dépendance sont pensés et bâtis sur le même modèle que les habitations.

Le plan daté de 1924 et présenté dans l'exposition illustre cette volonté de mettre fin à 'l'anarchie' des petits élevages qui inquiètent par leur apparence spontanée en même temps qu'ils nuisent à l'image sociale de la compagnie en offrant aux yeux du visiteur le tableau de cités aux allures parfois de bidonvilles.

C'est sur ce nouveau concept de logement que, dans les années 20, les cités de La Saule et Sainte Marguerite sont terminées. Une communauté polonaise est installée à La Saule, ainsi qu'aux Essarts, dont la construction débute alors, en même temps que la cité de Laugerette. Enfin, De 1920 à 1936, par fractions successives, la compagnie entreprend la construction de la cité des Gautherets, où l'on ne loge que des polonais<sup>12</sup>.

Avec la crise de 1929 et des ses premières répercussions en 1930-1931 en France, la politique de construction est stoppée jusqu'en 1937 (à l'exception de l'achèvement de la cité des Gautherets).

### **III° EPOQUE : L'après guerre**

A l'issue de la seconde guerre mondiale, les houillères sont nationalisées. En termes de politique de construction, on note une relative stabilité à l'exception des années 1947-1948 qui correspondent à une campagne de recrutement due au besoin en main d'œuvre. La compagnie des mines envoie des émissaires en Italie pour favoriser l'immigration et c'est à cette période que la cité de Rozelay connaît son extension actuelle<sup>13</sup>.

---

fixation des enfants chez leurs parents mineurs du fait de la disposition de logements permet aussi de créer un bassin de main d'œuvre féminine formée dans les ouvriers et l'école ménagère de Blanzay ; main d'œuvre sous payée, destinée à travailler dans l'industrie du textile et de la chaussure ou encore de la bonneterie qui se développe alors.

<sup>10</sup> Ce qui est rendu possible en même temps par le vote de la loi de 1906 sur les HBM (habitations bon marchés) et le développement d'une politique municipale de logement.

<sup>11</sup> A quoi il faut ajouter

<sup>12</sup> Cette politique de 'regroupement' des polonais répond d'une part à la logique de leur arrivée (par villages entiers, avec prêtres et instituteurs) en même temps qu'à une volonté délibérée de la direction de la mine de maintenir isolés ces travailleurs des influences potentiellement néfastes de leurs collègues (en matière syndicale et politique).

<sup>13</sup> La ville connaîtra également une immigration en provenance de l'Afrique du Nord et de la Turquie mais dans des proportions modestes.

Pour autant, la compagnie continue à développer sa politique d'entretien des cités existantes, notamment par des programmes successifs de constructions d'annexes, destinés à 'harmoniser', à 'standardiser' les petits élevages.

Le déclin de l'activité économique du secteur minier marque la fin de l'urbanistique patronale dans la région de Montceau. Avec le temps, et la cessation des activités de la mine, le paysage urbain se modifie, les cités minières se transforment pour se fondre dans un paysage urbain qui permet de moins en moins de lire la logique de sa constitution.

La vocation initiale des dépendances va disparaître lentement. Les raisons de cette lenteur sont à rechercher d'abord dans le fait que le petit élevage, au même titre que le jardinage, constitue un lieu privilégié du temps hors travail. En effet, que fait l'ouvrier lorsqu'il ne travaille pas ? « Il travaille... Car c'est bien sans doute l'indice le plus caractéristique de la culture ouvrière du logement que l'investissement en travail opéré dans la sphère domestique » (Verret, 1995, p.165)<sup>14</sup>.

Toutefois, avec la transformation des modes de consommation et le développement de la grande distribution (le premier Mammouth ouvre à Montceau en 1968), la succession des travaux d'entretiens et de réparation qui contribuent à faire disparaître les dépendances, mais aussi l'arrivée dans les cités d'habitants ne partageant pas la même histoire et que peuvent gêner la présence d'animaux, les élevages familiaux disparaissent inexorablement. Dans leur enquête menée en 1978 (il y a donc 22 ans), Bui et Simonet notaient déjà, à travers les entretiens menés avec les habitants des cités, la disparition de cet aspect de la culture des cités minières de Montceau. Les photos mêmes que nous avons pu vous présenter dans cette exposition montrent bien souvent des bâtiments depuis disparus. Aussi importe-t-il, à l'heure de la sauvegarde du patrimoine, de se soucier de la conservation de ces lieux de mémoire de l'identité ouvrière que sont les cités minières et, au fond de leurs jardins, de leurs dépendances.

### Bibliographie utilisée

- Frey. J. P, *Le Creusot, société et urbanistique patronale*, Institut de sociologie urbaine, 1982.
- Boyer, *Les mineurs Montcelliens pendant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de maîtrise, Dijon, 1992.
- Verret. M., *L'espace ouvrier*, Paris, L'Harmattan, 1995, (1<sup>o</sup> édition : Armand Colin, 1979).
- Engels, F., *La situation des classes laborieuses en France*, préface à l'édition américaine de 1887, Paris, Editions sociales, 1960.
- Deffontaine. *L'homme et sa maison*, Paris, Gallimard, 1972.
- Kaminsky. F, *La politique sociale des Chagot à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le cas des mines de Blanzay*, mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, université de Franche-Comté, 1997.
- Michalik. J et Michalik. J, « Les cités minières de Jules Chagot », *La Physiologie*, n°122, juin 1995.
- Bui. T. P. T, Simonet. J. P, *Habitat en pays minier : devenir des cités minières de l'agglomération montcelienne*, ENTPE, 1978.

---

<sup>14</sup> A celui qui pourrait en douter, il suffirait d'opposer quelques statistiques : En 1969, 16,3% des ménages ouvriers disposaient d'une basse-cour et d'un poulailler, contre 7.1% aux employés, 6.1% aux cadres moyens, 3.7% aux cadres supérieurs. Et encore 15,6% d'un clapier (contre respectivement 6.2%, 4.7% et 1.7%). En totalisant avec les autres élevages, c'est plus du tiers (34.1%) des ménages de la CSP qui se trouvaient, peu ou prou, éleveurs, contre 14.3% des employés, 11.2% des cadres moyens et 6% seulement des cadres supérieurs